

Le vent tourne kaki

QUAND un général de l'armée de l'air regarde une carte de France, il ne voit pas la même chose que le commun des mortels. Il voit des Zones de Vols Tactiques (VOLTAC) pour les hélicoptères de combat, des Secteurs d'Entraînement à Très Basse Altitude (SETBA), un Réseau Très Basse Altitude (RTBA), et aussi des Zones interdites, des Zones dangereuses, des Zones réglementées, des Zones réglementées temporaires, des Zones de ségrégation temporaire, des Zones transfrontières...

Du coup, tout ce qui pointe son nez dans ces Zones est plutôt mal vu. Ainsi les éoliennes, qui ont le toupet de culminer à 180 mètres. Non seulement

elles constituent un obstacle pour tout ce qui vole à basse altitude, mais leurs pales ont la particularité de faire disparaître pendant quelques secondes la trace radar d'un objet volant, ce qui perturbe les contrôleurs du ciel militaire.

Dans un ouvrage écrit avec Gilles Luneau, « Le vent nous portera », Jean-Yves Grandidier, patron du groupe éolien Valorem, dénonce la haine grandissante de l'armée envers les éoliennes. En 2013, écrivent-ils, les contraintes des radars militaires et des centrales nucléaires les interdisaient sur 12,3 % du territoire métropolitain. Lequel pourcentage est monté à 50,25% l'an dernier. Et, « **selon les informations en notre pos-**

session, l'évolution voulue par l'armée va geler 86% du territoire métropolitain ».

L'armée considère en effet que l'équipement français en éoliennes a atteint son « **niveau de saturation** », et, allant dans ce sens, le secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu vient d'affirmer au « Monde » (14/10) qu'il faut désormais « **travailler à des logiques de compensation** ». Ainsi, « **les terrains du ministère des Armées peuvent peut-être permettre d'installer des panneaux photovoltaïques pour aboutir à un accord gagnant-gagnant** ».

Est-on sûr que trop de panneaux solaires ne vont pas aveugler nos chevaliers du ciel ?

J.-L. P.